

**Union locale CGT de
Sarreguemines**

*1 Rue de la Paix
57 200, SARREGUEMINES*

Compte rendu de mission 2023

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

RESPONSABLE DE MISSION

Geoffrey LE BARON

EXPERT-COMPTABLE

Didier DUPUIS



EXPERTISE

Société d'expertise comptable inscrite
au tableau de l'ordre de Lorraine



ATTESTATION.

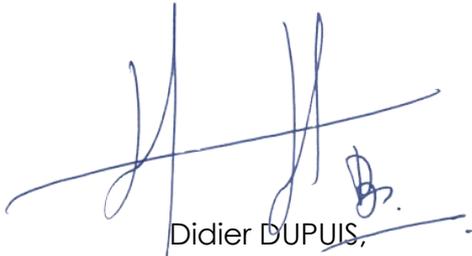
Dans le cadre de la mission de présentation des états financiers de l'union locale CGT de Sarreguemines pour l'exercice du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

A la date de nos travaux, qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des états financiers.

Les états financiers, ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

- **Total du bilan**..... 17 311.42 €
- **Total produits d'exploitation** 0.00 €
- **Résultat net comptable** (déficit) - 1 179.24 €

Fait à Metz, le 10 mai 2024.



Didier DUPUIS,
Expert-comptable.



Sommaire.

1. BILAN & COMPTE DE RESULTAT	4
1.1. Bilan.....	5
1.2. Compte de résultat	6
2. ANNEXE	7
2.1. Faits caractéristiques de l'exercice.....	8
2.2. Evènements postérieurs à la clôture.....	8
2.3. Règles et méthodes comptables	8
2.3.1. Stocks.....	9
2.3.1. Comptabilisation des produits et des charges	9
2.3.2. Méthode de comptabilisation	9
2.3.3. Evaluation des bien reçus à titre gratuit	10
2.3.4. Participation aux évènements pluriannuels	10
2.3.5. Evaluation des bien reçus à titre gratuit	10
2.3.6. Participation aux évènements pluriannuels	10
2.4. Tableau des ressources	11
2.5. Fonds syndicaux	12



1. BILAN & COMPTE DE RESULTAT



1.1. Bilan

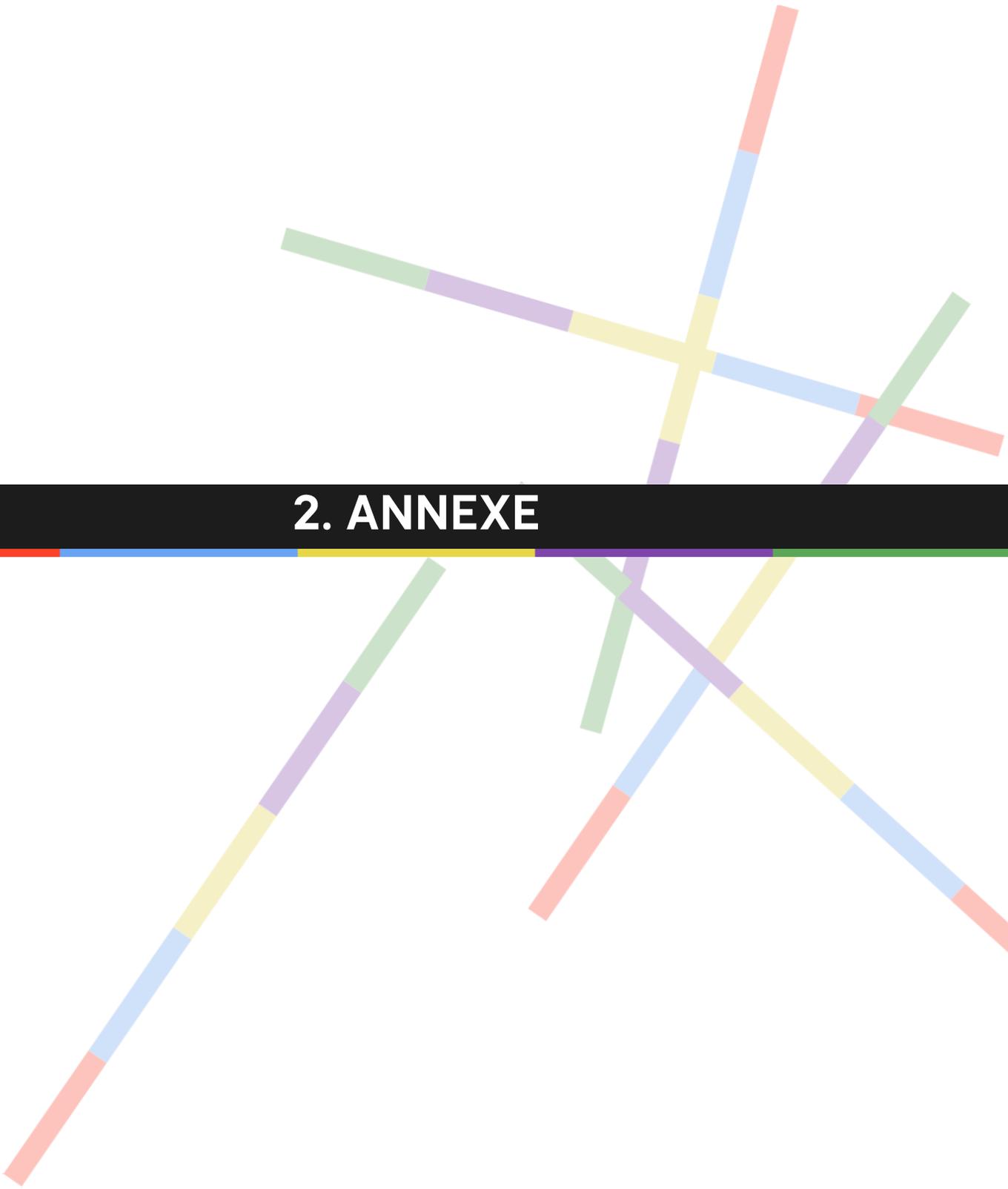
ACTIF					PASSIF		
	Brut	Amort. & dép.	Net 2023	Net 2022		Net 2023	Net 2022
Immobilisations incorporelles					Fonds de réserves sans droit de reprise		
					Fonds de réserves avec droit de reprise		
Immobilisations corporelles					Ecart de réévaluation		
Terrains					Réserves	18 491	18 717
Constructions					Report à nouveau		
Installations techniques					Résultat de l'exercice	- 1 179	- 226
Installation générales					Subventions d'investissements		
Matériel de transport					Provisions réglementées		
Matériel de bureau et informatique							
Mobilier							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières							
Actif immobilisé (I)					Total des fonds de réserves (I)	17 311	18 491
Stocks et en-cours	317		317	317			
Créances d'exploitation					Fonds dédiés (II)		
Actif circulant (II)	317		317	317	Provisions pour risques et charges (III)		
Trésorerie	16 995		16 995	18 174	Dettes financières		
VMP					Autres dettes		
Disponibilités (III)	16 995		16 995	18 174	Dettes (IV)		
Charges constatées d'avance (IV)					Produits constatés d'avance (V)		
TOTAL (I)+(II)+(III)+(IV)	17 311		17 311	18 491	TOTAL (I)+(II)+(III)+(IV)+(V)	17 311	18 491

1.2. Compte de résultat

Compte de résultat					
Charges	2023	2022	Produits	2023	2022
Reversement des cotisations syndicales			Cotisations syndicales		
Achats	1 253	1 061	Subventions		
Variation de stock			Autres produits d'exploitation		966
Autres achats et services extérieurs	370	337			
Impôts, taxes et versements assimilés					
Salaires et traitements					
Charges sociales					
Autres charges de gestion courante			Autres produits de gestion courante		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation			Reprise de dotations aux amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation		
Total des charges d'exploitation (I)	1 622	1 398	Total des produits d'exploitation (IV)		966
... perte d'exploitation	1 622	432	... excédent d'exploitation		
Charges financières			Produits financiers	443	206
Total des charges financières (II)			Total des produits financiers (V)	443	206
... perte financière			... excédent financier	443	206
Charges exceptionnelles			Produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles (III)			Total des produits exceptionnels (VI)		
... perte exceptionnelle			... excédent exceptionnel		
Total des charges (I)+(II)+(III)	1 622	1 398	Total des produits (IV)+(V)+(VI)	443	1 172
Excédent de l'exercice			Déficit de l'exercice	1 179	226
Total	1 622	1 398	Total	1 622	1 398



2. ANNEXE





2.1. Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Le bilan avant répartition de l'exercice clos au 31/12/2023 présente un total de **17 311.42** euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui comprennent, conformément à l'article L.123-12 du Code de Commerce, le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

La continuité d'exploitation de l'entité n'est pas remise en cause au 31/12/2023.

2.2. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture significatif n'est à signaler.

2.3. Règles et méthodes comptables

Les principes généraux ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

1. Continuité de l'exploitation ;
2. Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
3. Indépendance des exercices ;
4. Principe de prudence, de régularité et de sincérité.

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2023 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables en vigueur dans le respect des principes des règlements ci-dessous :

- **Règlement n°99-03** et ses règlements modificatifs relatif à la réécriture du plan comptable général ;
- **Règlement n°99-01** relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;
- **Règlement n°2009-10** afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments du patrimoine est la méthode des coûts historiques.

2.3.1. Stocks

Article	Quantité	Prix unitaire	Montant
Parapluie	5	8,50 €	42,50 €
T-Shirt rouge XL	12	5,00 €	60,00 €
Coupe vent bleu	2	8,00 €	16,00 €
Casquette	9	3,00 €	27,00 €
Sifflet	1	1,00 €	1,00 €
Pin's Main solidarité	3	1,00 €	3,00 €
Badge rectangulaire	10	0,75 €	7,50 €
Badge plastique rond CGT	9	0,75 €	6,75 €
Badge plastique CGT / Carte vitale	17	0,75 €	12,75 €
Stylo lot de 5	2	2,00 €	4,00 €
Briquet	1	1,00 €	1,00 €
Calculette	9	1,00 €	9,00 €
Le guide des comités d'entreprise	3	10,00 €	30,00 €
Le guide des membres CHSCT	3	9,00 €	27,00 €
Le guide juridique 2023	3	10,00 €	30,00 €
Délégué du personnel et droit syndical	3	7,00 €	21,00 €
VO impôts	3	6,00 €	18,00 €
TOTAL DES STOCKS			316.50

2.3.1. Comptabilisation des produits et des charges

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Si l'organisation syndicale peut justifier d'un droit d'agir en recouvrement généré par un appel de cotisation, cet appel peut alors correspondre au fait générateur de la reconnaissance du produit.

Les produits perçus par les organisations syndicales sont comptabilisés conformément aux dispositions du paragraphe 222-1 du règlement n° 99-03, sous réserve des modalités prévues pour les cotisations.

Les charges supportées par les organisations syndicales sont comptabilisées conformément aux dispositions du paragraphe 221-1 dudit règlement.

2.3.2. Méthode de comptabilisation

L'organisme agit en tant que bénéficiaire et non en tant que mandataire. A ce titre seule la part de la cotisation qui lui revient est comptabilisée en produits selon les dispositions de l'article 394-1 du règlement n° 99-03.

Une contribution de financement accordée pour plusieurs exercices est répartie en fonction des périodes ou étapes d'attribution définies dans la convention, à défaut prorata temporis. La partie rattachée à des exercices futurs est inscrite en « produits constatés d'avance ».

Lorsqu'un financement afférent à une action définie, comptabilisée au cours de l'exercice en produit en compte de résultat, n'a pu être utilisé en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris envers



le tiers financeur est inscrit en charge sous la rubrique « engagement à réaliser sur ressources affectées » et au passif du bilan sous le compte « fonds dédiés aux contributions publiques de financement ».

Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés aux contributions publiques de financement » sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de la réalisation des engagements, par le crédit du compte « contributions de financement – report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

2.3.3. Evaluation des bien reçus à titre gratuit

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'organisation syndicale, les biens reçus à titre gratuit sont enregistrés à leur valeur vénale.

2.3.4. Participation aux évènements pluriannuels

2.3.5. Evaluation des bien reçus à titre gratuit

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'organisation syndicale, les biens reçus à titre gratuit sont enregistrés à leur valeur vénale.

2.3.6. Participation aux évènements pluriannuels

Le syndicat présente en annexe de son compte de résultat l'affectation du résultat annuel dans la réserve dédiée aux financements des évènements récurrents pluriannuels pour lesquels elle s'est engagée et dont la fréquence est supérieure à un an.



2.4. Tableau des ressources

Ressources de l'exercice	
Ressources des cotisations	
+ Cotisations brutes perçues	
- Reversements des cotisations	
Total des cotisations nettes	-
Autres ressources	
Subventions	
Contributions	
Autres produits d'exploitation perçus	
Produits financiers perçus	443
Total des autres ressources	443
Total des ressources	443



2.5. Fonds syndicaux

Variations des fonds de réserves	Solde 2022	Affectation du résultat 2022	Augmentation	Diminution	Solde 2023
Fonds de réserves sans droit de reprise					
Fonds de réserves avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	18 716.63	- 225.97			18 490.66
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	- 225.97	225.97	- 1 179.24		- 1 179.24
SITUATION NETTE	18 490.66		- 1 179.24		17 311.42
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES					
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
PROVISIONS REGLEMENTEES					
TOTAL	18 490.66		- 1 179.24		17 311.42